

10 septembre 2023

## **Texte des Gardiens du Large**

*(Dans le cadre d'une convention de coopération avec Sites&Monuments, en vue de faire procéder à des fouilles archéologiques préventives dans la zone d'atterrissage des liaisons électriques du projet d'éoliennes offshore AO5 )*

### **Le contexte immédiat**

Le projet d'éoliennes flottantes Bretagne Sud, répertorié AO5 aux appellations du ministère de la transition énergétique, prévoit de construire en deux phases un parc d'une soixantaine d'éoliennes (pour une puissance totale de 750 MW) au large de Belle-Île, Groix et Quiberon. Ce projet a fait l'objet d'un débat public en 2020 puis d'une décision ministérielle de localisation, le 18 mai 2021.

Si la construction et l'exploitation des éoliennes reviendront au lauréat d'un appel d'offres en cours de réalisation et dont le résultat est attendu début 2024, le raccordement électrique est d'ores et déjà confié à Réseau de Transport d'Electricité (RTE). Il concernera la liaison de chaque éolienne à un poste électrique en mer et la liaison de ce poste au réseau THT terrestre à 225 kV.

C'est le 26 juillet 2023 que la Direction Générale de l'Energie et du Climat du Ministère de la Transition Energétique a validé la proposition de fuseau de moindre impact pour ce raccordement.

En conséquence, les câbles sous-marins aboutiront à la plage de Kerhillio, à Erdeven (plage dite d'atterrissage), et seront, là, raccordés à des câbles souterrains menant l'électricité au voisinage du poste 225 kV de Pluvigner, au nord d'Hennebont

Le câble sous-terrain entre Kerhillio et Pluvigner devrait traverser une zone patrimoniale très sensible, celle d'importants champs de mégalithes sis sur les communes concernées et objets d'un processus de qualification au titre de patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO. La solution technique définitive d'une traversée souterraine en tunnel reste à préciser par le RTE.

Sans attendre, RTE a décidé d'anticiper ses travaux préparatoires au franchissement du bord de mer : milieu maritime initial, estran, plage, parking, comprenant en particulier un certain nombre de forages et de prélèvements de carottes depuis une plate-forme auto-élevatrice pour la partie maritime. Deux phases de 15 jours de travaux sont prévues. (voir brochure RTE)

### **Importance d'exiger des fouilles archéologiques préventives**

Il ne fait aucun doute que ces travaux se dérouleront dans une zone au sous-sol susceptible de contenir un important mobilier archéologique, tant il est connu que cet espace n'a été recouvert par la mer que tardivement et constituait au moins jusqu'au 6<sup>ème</sup> millénaire av-JC une vaste zone continue d'occupation humaine englobant l'ensemble du golfe du Morbihan et la baie de Quiberon.

En sus des nombreux sites paléolithiques continentaux, les témoignages archéologiques abondent sur le littoral proche ou sur certaines îles, ainsi de la nécropole mésolithique sur l'îlot de Téviéc (à proximité

immédiate d'Erdeven), des riches ateliers lithiques de Hoëdic, du site de Beg-er-Vil à Quiberon, du cairn de l'île de Gavrinis en continuité avec le site mégalithique de Locmariaquer.

Les campagnes scientifiques menées régionalement de 2006 à 2009 ont étudié ces variations du niveau marin depuis 6500 ans et mis en évidence l'existence de mégalithes actuellement submergés : exemples de l'alignement de Ker dual entre Carnac et la Trinité (Cassen 2003 et 2011), de la découverte de lames de haches entre Quiberon et Saint-Pierre-Quiberon (2007) en même temps que d'un alignement de stèles au plus bas niveau des marées (Cassen et al, 2010).

Comme il a été fait pour les projets éoliens offshore normands qui ont bénéficié de missions du navire d'exploration archéologique André Malraux, diligentées par le Département des recherches subaquatiques et sous-marines (DRASSM) du Ministère de la Culture, des fouilles archéologiques préventives s'imposent dans toute la zone terminale de passage et d'atterrage des câbles sous-marins du projet AO5.

L'association « Gardiens du Large » considère que les travaux en cours doivent être immédiatement arrêtés et propose à S&M d'engager ensemble un référé pour cela.

Sources principales :

<https://journals.openedition.org/quateinaire/7201>

<https://www.letelegramme.fr/finistere/spanmorbihanspan-une-foret-de-menhirs-submerges-1560311.php>

